

Dépôt de documents

Je remercie les députés des deux côtés de la Chambre de l'entente à laquelle ils en sont arrivés entre eux. Cela rend la tâche d'autant plus facile à la présidence.

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, j'ai remarqué que vous aviez exprimé l'intention d'accorder la parole aux éminents députés de Windsor-Ouest et de Kamloops—Shuswap, puis au ministre d'État. Je présume que vous ne vouliez pas exclure du débat d'autres députés qui estiment avoir des rappels au Règlement à faire ou qui veulent dire ce qu'ils pensent à ce sujet.

M. le Président: Je remercie le député. Je réponds bien sûr que non. Je vais assurément entendre d'autres députés s'ils veulent intervenir dans le débat. C'est pour plus de clarté et afin que tous sachent ce que nous faisons et comment nous allons procéder que j'ai indiqué que le débat serait entrepris dans cet ordre.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

PÉTITIONS

RÉPONSES DU GOUVERNEMENT

M. Jim Hawkes (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 106(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement aux pétitions n^{os} 332-4240, 332-4311, 332-4325, 332-4380, 332-4448, 332-4450 et 332-4603.

[Note de l'éditeur: voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.]

* * *

LE BUDGET PRINCIPAL DES DÉPENSES DE 1988-1989

PROLONGATION DE L'ÉTUDE DES CRÉDITS POUR LE MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition) propose:

Que conformément à l'alinéa 82(15)a) du Règlement, l'étude des crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25 et 30 du budget principal des dépenses pour le ministère de l'Environnement, pour l'année se terminant le 31 mars 1989, par le comité permanent de l'environnement et des forêts, soit prolongée au-delà du 31 mai 1988.

M. le Président: Conformément à l'alinéa 82(15)a) du Règlement, la motion est réputée adoptée.

(La motion est adoptée.)

* * *

PÉTITIONS

L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition au nom de plusieurs citoyens de la belle ville de Calgary, en Alberta, ainsi

que de citoyens de Black Creek, Courtenay, Nanaimo, Cumberland et Comox, en Colombie-Britannique.

Il s'agit de pétitions différentes, mais elles portent toutes sur le même sujet, à savoir sur le fait que le gouvernement du Canada n'a pas reçu du peuple canadien de mandat lui permettant de conclure un accord de libre-échange avec les États-Unis.

Les pétitionnaires croient que cet accord ne donnerait pas au Canada la liberté politique nécessaire pour déterminer lui-même son avenir économique et qu'il nous rendrait moins aptes à édifier une société distincte de la société américaine. Aussi, je demande au Parlement de dissoudre les chambres immédiatement pour donner aux Canadiens l'occasion d'accepter ou de rejeter le projet d'accord dans le cadre d'élections générales.

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, j'ai moi aussi l'honneur de présenter une pétition signée par des Canadiens qui opposent l'entente de libre-échange que le gouvernement a négociée avec les États-Unis.

Les pétitionnaires estiment que cette entente menace la souveraineté politique et économique du Canada en ôtant au gouvernement le pouvoir de contrôler la participation étrangère, de mettre en valeur nos ressources énergétiques au mieux de nos intérêts et d'assurer les mêmes perspectives d'avenir à toutes les régions.

Ils demandent respectueusement au Parlement de se dissoudre et de donner au peuple canadien l'occasion d'accepter ou de rejeter l'entente de libre-échange dans le cadre d'élections générales nationales.

[Français]

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, j'ai le devoir de présenter une pétition de résidents du Canada qui se prévalent maintenant de leurs droits anciens et incontestés de présenter un grief commun, savoir que le gouvernement Mulroney a vendu le Canada sans rien obtenir en échange; que les industries canadiennes ne sont toujours pas protégées contre les lois commerciales américaines; que les États-Unis ont obtenu tout ce qu'ils voulaient dans les secteurs importants, notamment l'agriculture, l'énergie, le commerce de l'automobile, les services financiers et les investissements; que les emplois de milliers de Canadiens sont menacés et que le gouvernement conservateur n'a prévu aucune aide à l'adaptation à l'intention des travailleurs canadiens.

A ces causes, les pétitionnaires demandent humblement au Parlement de blâmer le gouvernement d'avoir signé l'Entente Mulroney-Reagan sur le commerce.

[Traduction]

M. Les Benjamin (Regina-Ouest): Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le devoir de présenter une pétition signée par des habitants de localités comme Mississauga, Guelph, Cheltenham, Bramalea et Etobicoke, toutes situées en Ontario, autour de Toronto.